



## FICHE D'INSCRIPTION ET D'ADHESION FAMILIALE

SAISON 2024/2025

**5€/famille**

NOM DE FAMILLE : .....

PRENOM : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (si possible portable) : .....

Adresse e-mail : .....

### SITUATION FAMILIALE :

Vous êtes :

Couple avec enfant(s)  Couple sans enfant(s) à charge  Seul avec enfant(s) à charge

Seul sans enfant(s) à charge  Veuf(ve)

### COMPOSITION FAMILIALE :

	Nom – Prénom Téléphone	Date de naissance	Activités choisies
Représentant Légal 1			
Représentant Légal 2			
Enfant(s) à charge			

**DROIT A L'IMAGE :**

J'autorise  je n'autorise pas  la Maison des Habitants à diffuser des photos ou des vidéos me concernant et/ou concernant mes enfants dans le cadre de la communication du centre social (lettre d'information de la MDH, Facebook, Instagram, site internet et YouTube).

**CAF PRO :**

J'autorise  je n'autorise pas  la Maison des Habitants à consulter directement mon quotient familial sur CAFPRO, le site dédié aux professionnels, grâce à mon numéro d'allocataire

**RESPECT DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD) :**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé (plateforme Noé) par le centre social & culturel de Croisilles pour la gestion des données des adhérents de l'association. Les données communiquées restent à l'interne de la MDH. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : [maisondeshabitants@mairie-croisilles.fr](mailto:maisondeshabitants@mairie-croisilles.fr). Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

**Coût de l'adhésion familiale** : 5€/famille à régler en espèce, en chèque ou chèque-vacances.

Pour les sorties, ce présent dossier doit être accompagné de **l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023**. A défaut, le coefficient maximum sera appliqué.

Pour les enfants inscrits à l'école du sport, **un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport sera exigé**. (Sauf si déjà fourni l'année dernière : à préciser)

Pour les enfants et les jeunes inscrits dans le cadre des animations et ateliers destinés aux mineurs, les parents doivent **fournir une attestation de responsabilité civile**.

Date : .....

Signature de l'adhérent :